Envoyé en préfecture le 15/01/2021
Reçu en préfecture le 15/01/2021
Affiché le
ID : 074-257400135-20201106-D2020_030-DE

flaine
1600-2500

N° 2020 - 030

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Vendredi 6 novembre 2020

Objet : Tarifs garderie

L'an deux mille vingt,
Le 6 novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :
Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Inès NAVILLOD
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Rozenn DURAND, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6
Votes pour : 6 - Votes contre : 0 - Abstention : 0

Date de convocation : 27/10/2020
Date d'affichage : 28/10/2020

Il convient de prendre une délibération pour fixer les tarifs de la garderie « Les choucas de Flaine » pour les saisons à venir. Les tarifs proposés sont repris dans le tableau ci-après.

FORFAITS SAISON	Formule n°1-A Tout compris* (pour le 1er enfant)	1 070 €
	Formule n°1-B Tout compris (pour le 2ème enfant)	990 €
	Formule n°1-C Tout compris (pour le 3ème enfant)	960 €
	Formule n°2 ** Matins et soirs les lundis, mardis, jeudis, vendredis	290 €
	Formule n°3 Mercredis	390 €
TARIFS OCCASIONNELS	Journée	31 €
	Demi-journée	21 €
	L'heure	5 €

* Tout compris : de l'ouverture à la fermeture de la station du lundi au dimanche
** Gratuité de 16h00 à 16h30 : à partir de 16.30 tout dépassement donc toute heure commencée sera due à raison de 5€/heure)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces nouveaux tarifs.

Pour copie conforme au registre Le Président, M. Johann RAVAILLER